

Cercle CONDORCET Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>



Compte-rendu du Conseil d'Administration 10 décembre 2020

En raison des mesures sanitaires exigées par le Gouvernement, ce Conseil d'Administration s'est tenu en visuel.

Etaient présents : Alain Le Goanvic (ALego), Alain Chamboissier (ACh), Pierre Lagay (PL), Alain Legardez (ALega), Marcel Masson (MM), Arlette Masson (AM), Elisabeth Bideau (EB).

1 – Subvention

La demande de subvention pour 2021 auprès du Conseil Départemental doit être établie avant le 13 janvier 2021.

Ce premier point a favorisé des échanges nombreux quant à la nécessité ou non de présenter un dossier de demande de subvention.

Plusieurs cas ont été discutés.

Etat actuel : le Cercle dispose de environ 8 000 ,00 € sur le compte bancaire.

La subvention annuelle jusqu'à présent a été de 1 700,00 €, et le dernier montant perçu (2020) a été de 1 600,00 €.

Les finances du Cercle se portent plutôt bien, et ce, en raison entre autres, des conditions sanitaires particulières de cette année 2020, touchée par la COVID 19, qui a tenu le Cercle à l'écart de toute manifestation d'envergure.

Suite à cette situation, plusieurs réactions :

-Le Cercle ne demande pas de subvention, mais risque de sortir des circuits, et d'être oublié. Dans ce cas, le Cercle vivra 5-6 ans sur ses acquis, puis s'éteindra de lui-même.

- Le Cercle demande une subvention : débat sur le montant : 1 700,00 € ? 1 600,00 € ? la moitié ? Rien ?

- Le Cercle peut-il faire un don à une Association , dans l'hypothèse où on déciderait de « dégraisser » nos réserves ?

Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE

Association fédérée à la ligue de l'Enseignement - Fédération des AIL13
192, rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61

Cercle CONDORCET Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>



Arlette M propose de prendre contact avec une juriste, spécialiste des droits des Associations, qui pourrait apporter des arguments sur la demande ou non de subvention, et renseigner le Cercle sur les droits des Associations en matière de dons.

Considérant qu'il ne faut pas continuer à engranger de l'argent, sans un examen objectif de nos actions, le Président a demandé que toute décision soit suspendue, en attente du résultat du parcours d'Arlette. Il faut réfléchir en effet à la situation qui consiste à « thésauriser » l'argent qu'on obtient à la fois de la subvention annuelle et des cotisations. N'est ce pas la conséquence d'un manque d'ambition dans nos actions extérieures ? Une suggestion : il faudrait prévoir deux « événements » importants en 2021 !

NOTA : après un parcours d'Arlette, et réflexions téléphoniques par par mail, il est décidé de ne pas faire de demande de Subvention au Conseil Départemental pour 2021. Toutefois il faut à la fois en expliquer les raisons et préserver l'avenir (c'est à dire 2022..), afin d'éviter le risque d'être « retoqué » par le CD. Le Président est chargé de rédiger la missive et **de la soumettre à l'accord du CA.**

2 – Assemblée Générale

Elle se tiendra en principe **le mardi 19 janvier 2021.**

En raison des conditions sanitaires actuelles, et de la crise que traverse actuellement Pays d'Aix Associations, il est impossible de prévoir un lieu de rassemblement, et un horaire.

Il nous reste donc à envisager une Assemblée générale en téléconférence. Les participants seront alors informés en temps voulu, si l'hypothèse d'une réunion en présentiel devait se présenter.

Dans cette éventualité, voir les salles possibles : peut-être le Ligourès (attendons son Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre et les suites qui seront données de sa survie !), la MJC Prévert, Les Amandiers...

3 - Achat

Si l'utilisation de réunions ou de conférences en virtuel devait s'intensifier, il est prévu de se pourvoir d'un nom de domaine, afin de mieux communiquer. ACH pour action.

Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE

Association fédérée à la ligue de l'Enseignement - Fédération des AIL13
192, rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61



Cercle CONDORCET Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>



4 – Conférences

Le Président doit établir pour notre AG un programme d'activités prévisionnelles en 2021 . Ci-après, on peut prendre le simple report de ce qui était prévu en 2020 :

-« **La dette** » : les collègues perpignanais sont toujours favorables à une venue à Aix.

-« **La métropole Aix-Marseille** » »nom du conférencier à définir

-« **Accueil des migrants à Aix** » avec AGIR

- Envisager un colloque avec M. Roustang sur :

« **Laïcité et démocratie** » avec l'OLPA et d'autres associations (LDH)

Le Président sollicite les membres du CA pour présenter d'autres propositions.

A ce propos, l'idée d'inviter **Patrick Weil**, historien et spécialiste des questions d'immigration et de citoyenneté est à creuser. Auteur d'un livre qui sera publié en mars 2021, « De la laïcité », Patrick Weil défend une définition de la laïcité fondée d'abord sur le droit.

5 – Débat

Suite à la lettre de F. Héran envoyée aux professeurs d'Histoire-Géographie, MM a répondu par un courrier au Comité de Liaison des Cercles Condorcet, en soulevant différents points de désaccord.

Chaque membre du CA en a eu communication des deux documents.. Marcel en donne en séance les grandes lignes :

Rappel que la laïcité est un concept récent (XXème siècle). Jules Ferry, dans sa lettre aux enseignants, parlait de l'instruction civique et des valeurs de la République, pas de laïcité (le terme est apparu bien plus tard).

Le texte de F. Héran est trop porté sur la laïcité et non sur la liberté d'expression, qui conduit à la démocratie et la citoyenneté ; il défend la laïcité à l'anglo-saxonne, et non à la française !

Eviter l'expansionnisme et la prise de pouvoir par une religion.

Rappel du refus des sciences (entre autres) par les organisations islamistes pendant de longs siècles.

Marcel fait remarquer que son texte avait été présenté à la réunion du Comité de Liaison, et que son Président, M. Cabirol, s'était engagé à l'envoyer à tous les

Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE

Association fédérée à la ligue de l'Enseignement - Fédération des AIL13
192, rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61



Cercle CONDORCET Aix-en-Provence

<http://cerclecondorcetaixenprovence.fr>



présidents des Cercles Condorcet. Constatant que cela n'a pas été (encore) fait, il subodore qu'il y a un blocage quelque part.

En effet, où en est la Ligue de l'Enseignement avec la laïcité et est-elle en accord avec les Cercles Condorcet, ou s'en est-elle éloignée ?

Par ailleurs, le Président rappelle que le CA devra discuter de l'analyse de Marcel « La citoyenneté, un défi pour l'avenir de l'humanité » (complété le 6/11/2020).

6 – L'OLPA

L'OLPA attend notre position sur le fait de travailler avec Condorcet sur « laïcité et citoyenneté ». Le Président a donné son accord . Mais il constate que l'OLPA semble actuellement en réflexion interne sur ses actions.

7- Débat interne sur la proposition de lecture :

Alain Legardez a proposé :

Pierre Rosanvallon : lire son dernier ouvrage : « Notre histoire intellectuelle et politique, 1968 – 2018 » auteur aussi d'un livre plus ancien « La démocratie inachevée ».

Il est convenu entre les administrateurs de lire le livre de Pierre Rosanvallon , et d'en discuter en réunion, courant mars 2021.

Prochaine réunion du C.A. du Cercle :

Mercredi 13 janvier à 16h 30. Visioconférence ou présentiel.

Le Président
Alain Le Goanvic

La Secrétaire
Elisabeth Bideau

Siège social : Pays d'Aix-Associations, Le Ligourès, Place Romée de Villeneuve
13090 AIX-EN-PROVENCE

Association fédérée à la ligue de l'Enseignement - Fédération des AIL13
192, rue Horace Bertin - CS90112 - 13352 Marseille Cedex 05 - Tel : 04 91 24 31 61

